



Comité Départemental 85
Sport en Milieu Rural

www.le-palet.com

RÈGLEMENT OFFICIEL

TOURNOI SÉNIORS PALET FONTE SUR PLOMB

CHAMPAGNÉ LES MARAIS – JEUDI 6 NOVEMBRE 2025

SALLE OMNISPORTS, RUE FRANÇOIS MITTERAND

Les Tournois séniors de palet fonte sur plaque en plomb sont organisés par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Vendée (CDSMR 85) dans le but de promouvoir cette discipline et de diversifier les modalités de pratique (en semaine et en après-midi) auprès des personnes à la retraite ou proche de l'être.

Les participant(e)s devront être né(e)s avant le 1er janvier 1970. Ce Tournoi est réservé aux licencié(e)s d'une association palet ou hors palet adhérente au CDSMR 85.

Objectif de cette compétition : encourager les associations à organiser ce style de tournoi 3 fois par an et de préférence par secteur (éviter les déplacements de plus de 40 km).

Les noms des joueurs participants seront affichés sur le site du palet pour encourager les personnes qui se connaissent à faire du covoiturage.

Modalités d'inscription :

- Capacité d'accueil 88 joueurs maximum.
- Il faut être né avant le 1^{er} janvier 1970.
- Être adhérent dans une association vendéenne qui adhère au CDSMR85.
- **Inscription = 9 € avec consos.**
- Inscriptions exclusivement en ligne sur le site le-palet.com via HelloAsso.
- Avoir validé son inscription avant le 5 novembre 2025 à midi.
- **Validation des participants de 14 H à 14H30. Début du Concours à 14 h30.**
- Remboursement d'une personne qui aura prévenu avant 14 heures le jour de la compétition de son empêchement et pas de remboursement pour une personne absente qui n'a pas prévenu.

Déroulement du Tournoi :

- Pointage des joueurs à 14 heures.
- Lancement de la 1^{ère} partie à 14H30
- En cas de retard appeler si possible Éric RAUTUREAU au 06 16 07 04 68 ou Hubert VRIGNAUD au 06 15 26 93 24.
- Un joueur qui arrive en retard après l'affichage de la première partie pourra jouer les parties suivantes.
- Chaque joueur qui partirait avant la dernière partie de la compétition devra signaler son départ à l'équipe organisatrice.
- Chaque joueur change aléatoirement de partenaire à chaque partie.
- Partie en 11 points avec 2 palets par joueur.

- Lancement de la dernière partie à 17h30 au plus tard et possibilité d'interrompre la partie en cours à 18 heures.

Points particuliers

- Chaque joueur aura droit à une consommation après chaque partie (vin, café, cidre, jus de pommes, boisson gazeuse au verre)
- Le classement se fera d'abord sur le nombre de parties gagnées et ensuite sur le goal-average.
- Un petit lot récompensera le ou les premiers (produits du terroir) offert par le club receveur.
- Le nombre maximum de joueurs est défini selon la capacité de la salle du club receveur.
- En participant à la compétition vous acceptez le fait de pouvoir vous faire photographier pendant le déroulé de celle-ci.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement du Tournoi en fonction du nombre de participants et des événements qu'ils n'auraient pas pu prévoir au présent règlement.

Le CDSMR 85